

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 6 (1909)  
**Heft:** 4

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

SIXIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1909

---

## AVRIL

---

Cet hiver comptera parmi les longs et sévères ; depuis le 14 février jusqu'au 7 mars nous avons eu le matin continuellement de 6 à 13 degrés de froid et au milieu du jour la température n'est guère montée au-dessus de zéro. Le 7 mars un radoucissement est survenu et déjà on se croyait à la veille du printemps. Vain espoir ! le 14, nouvelle rechute, et aujourd'hui, 15 mars, on se croirait au milieu de janvier ! Des bourrasques de neige épouvantables se sont déchaînées et la température est à 8 degrés de froid ! N'aurons-nous donc point de printemps cette année !

Tout est en retard sur les années ordinaires ; tout le monde soupire après le renouveau. Nos stations annoncent toutes de fortes consommations et il est à craindre que, le printemps venu, beaucoup de nos colonies ne répondent plus à l'appel. Plus que jamais cette année il s'agira de bien surveiller et suivre les ruches pour qu'elles arrivent à être prêtes pour la récolte.

Par un beau jour on fera maintenant la visite printanière ; les provisions seront bien examinées et complétées au besoin. Qu'on n'oublie pas que la consommation en avril et mai est énorme. M. Bertrand l'évalue à 13 kg. et il a raison.

Trop souvent le novice se laisse tromper par d'abondants apports de pollen ; voyant arriver ses abeilles avec de volumineuses culottes de toutes couleurs il se frotte les mains, se disant : « Tout va bien, mes abeilles sont hors d'affaire ! » et il ne se doute pas que dans les ruches il règne la misère la plus profonde ! Cher ami, donne-toi la peine d'ouvrir une ruche, tu ne trouveras peut-être pas une cellule de miel ! Dépêche-toi de donner alors ce qu'il faut et si tu as encore du miel ne fais pas le pingre, disant : « le sucre est meilleur marché que le miel, je donnerai donc du sirop de sucre ! » Ton calcul est

archifaux; tout bien compté c'est le miel qui est le plus avantageux ; l'économie dans la nourriture tourne toujours au détriment de l'apiculteur. Pour qu'une ruche se développe normalement il faut qu'*elle nage dans l'abondance*. L'idée que dans l'abondance les abeilles gaspillent leurs provisions est une grave erreur; elles dirigent la ponte de la reine absolument sur la quantité de réserves et tirent en cela les dernières conséquences de la loi malthusienne.

A la revue on trouve malheureusement souvent des populations tellement réduites qu'elles ne pourraient pas être prêtes pour la récolte ; si déjà l'année avant elles ont laissé à désirer il vaut mieux les réunir à de plus fortes. La méthode la plus simple consiste à resserrer le plus possible la population qui doit recevoir l'autre, à boucher l'intervalle entre le plateau et la partition avec du miel cristallisé et à mettre la souche à transvaser derrière la planche de partition ; cela se fait le mieux le soir; pendant la nuit les deux peuples se réunissent en faisant bombance ensemble.

Une ruche orpheline doit être aussi réunie à une autre ; vouloir faire éllever une reine à cette époque serait aller au-devant d'un échec inévitable. Réunir deux ruches faibles pour en avoir une forte est aussi un mauvais calcul, à moins qu'une des deux reines soit jeune et vigoureuse ; mais dans la règle deux ruches moindres réunies au printemps ne donnent de nouveau qu'une non-valeur.

Il faut pendant ce mois si capricieux tenir les ruches bien au chaud, concentrer la chaleur autant que possible. On donnera les rayons qu'on avait sortis à la première visite, au fur et à mesure du besoin de place, jamais trois ou quatre à la fois. Cela n'est permis qu'à des apiculteurs qui demeurent très loin de leur rucher et à qui de fréquentes visites sont impossibles

Comme dans chaque exploitation apicole de quelque importance il faut un élevage de reines, on fera bien de désigner déjà maintenant la ou les souches qui doivent en fournir le matériel.

Dans nos ruches Dadant l'essaimage est devenu excessivement rare et c'est pour cela que le renouvellement de reines laisse souvent à désirer. Cependant combien l'élevage est-il simplifié si une ou deux bonnes souches essaient !

Nous conseillons donc de pousser deux des meilleures colonies par un nourrissement approprié et si on parvient à les faire essaimer, de profiter de toutes les cellules royales pour la création de nucléus. Si elles n'essaient pas, rien n'est perdu ; on aura alors des populations extra-fortes qui, après l'éloignement de la reine, élèveront des quantités de cellules royales de toute première valeur.

M. Pratt ne préconise pas la suppression de la reine, parce qu'elle

est toujours accompagnée d'un massacre de couvain. Voici ce qu'il dit à cet égard dans l'*Apiculture nouvelle* :

« Toute méthode de multiplication artificielle qui nécessite l'éloignement d'une reine de son couvain, soit qu'on la mette sous zinc perforé ou qu'on l'encage, cause la mort d'au moins un tiers du couvain qui se trouve dans la ruche ainsi manipulée. »

« On peut enlever à une colonie une quantité raisonnable de couvain pour renforcer des nucléus sans qu'il en résulte des pertes graves ; de même on peut prendre à une colonie une quantité raisonnable d'abeilles sans perte appréciable pour cette colonie. Mais ôter à une colonie sa reine, se traduit immédiatement par une saignée effroyable. »

S'il en est ainsi, il serait donc avantageux à tous égards de pousser les ruches qui devraient nous donner de jeunes reines à l'essaimage naturel.

Ulr. GUBLER.

---

### VOYAGE N° 3 (1)

---

Si le lecteur n'est pas fatigué de me suivre, je le conduirai aujourd'hui au centre du pays des fruits, en Californie. Notre itinéraire nous conduisit à Fresno, dans la partie centrale de la vallée de San-Joaquin. Nous avons là un correspondant qui dirige une grande scierie et fabrique des ruches à cadres, surtout la ruche Langstroth à tenons, qui est la plus répandue dans tout le pays. Il fut surpris et charmé de notre visite et s'offrit immédiatement à nous faire visiter les environs. La vallée de San-Joaquin a environ cinquante milles de largeur sans collines ou ondulations. Ce n'est qu'au pied des monts qu'on trouve les grands ruchers d'abeilles. Il fallait donc nous contenter des vergers. Mais cela en valait la peine. Montés en automobile, nous pûmes voir les orangers, les citronniers, les oliviers, les pêchers, par centaines d'hectares, se touchant et se suivant à perte de vue. Après une course de vingt à trente kilomètres dans une avenue de figuiers, nous revîmes par une grande route bordée de rosiers roses et blancs alternant avec des palmiers et des eucalyptus. Quel merveilleux pays ! Pas de mauvaises herbes dans les vergers, puisque l'irrigation est presque partout envoyée dans le sous sol. La surface du terrain est sèche et entretenue meublée comme un jardin, sans qu'il en coûte beaucoup.

Mais il fallait continuer notre route. Après avoir passé Bakersfield,

(1) Voir page 47.

le chemin de fer traverse un cirque de montagnes, puis redescend dans la vallée de Los Angeles. C'est là que se trouve le centre apicole. Jusqu'alors nous n'avions point vu de ruchers depuis la voie. Ici, au contraire, ils apparaissent à chaque instant, ruchers isolés au milieu des broussailles, loin des habitations, avec une petite baraque en bois servant en même temps comme magasin, chambre d'extraction et habitation pour l'apiculteur en tournée. Point d'arbres, si ce n'est quelques chênes rabougris çà et là. Point de clôtures, point de cultures, mais des rochers, des collines couvertes de sauge. Le rucher est généralement placé près d'un ruisseau au pied d'une colline, de manière à avoir de l'eau à proximité. Le propriétaire s'y rend de temps en temps, par des chemins à peine tracés. Ce n'est pas très gai et cela fait un grand contraste avec les cultures si magnifiques de la grande vallée. Mais il y pleut du miel, quand la saison est favorable. Au détour d'une courbe, le train entre dans une vallée un peu plus gaie. Quelques vergers de noyers européens, des orangers, puis un village avec le clocher de la « Mission » toujours présente dans les pays qui ont été civilisés par les Espagnols, comme tout le sud de la Californie. Le train s'arrête, une figure souriante nous accueille et nous sommes de nouveau en pays de connaissance. Je ne vous décrirai pas le rucher de notre hôte. Il n'a que quelques ruches en ville. Son exploitation est disséminée dans les montagnes que nous venons de traverser, à l'est, car à l'ouest se montre l'océan, avec son ciel bleu et son calme habituel à cette saison.

Notre hôte est un des principaux producteurs de la Californie et j'ai hâte d'avoir son opinion sur certains sujets qui aujourd'hui remplissent les journaux apicoles.

« Que pensez-vous de la méthode Alexander, qui consiste à essayer d'entretenir deux reines et quelquefois trois dans la même ruche ? » « Je l'ai essayée, j'ai cru un moment avoir réussi. Il est assez souvent possible de faire accepter une seconde reine par une colonie qui est en condition normale, quand la récolte est bonne, mais au moindre signe de disette, ou même seulement quelquefois quand la ruche est dérangée pour une manipulation quelconque, une bataille a lieu et une des deux reines est détruite. Si nous pouvions garder deux bonnes reines dans chaque ruche au printemps, il est probable que nos ruches se renforcerait plus rapidement, mais c'est impossible. Les novateurs se sont basés sur le fait que quand les abeilles veulent remplacer leur reine, elles en élèvent une autre et la vieille et la jeune vivent souvent pendant plusieurs mois en bonne harmonie. Cela vient de ce que la vieille reine est affaiblie, diminue sa fonte et devient de moins en moins nécessaire. Il est probable que son esprit batailleur fait place à de l'indifférence. Mais deux reines

très fertiles ne vivront jamais longtemps ensemble en bonne intelligence. C'est contre la nature, contre leur instinct. Il y a pourtant un moyen de garder plusieurs reines dans la même ruche, même pendant l'hiver, c'est de séparer la ruche en plusieurs compartiments par des partitions de tôle perforée qui ne permettent le passage qu'aux ouvrières. J'ai souvent conservé de jeunes reines par ce moyen, d'une saison à l'autre. Mais quand vient le moment des manipulations, il est très difficile de les conserver ainsi, parce que quand la ruche est ouverte, il arrive souvent qu'elles passent d'un compartiment à l'autre. Après tous les essais que j'ai faits, j'ai conclu que l'entretien de deux reines dans la même ruche ne sera jamais qu'affaire de fantaisie, comme les tours de force des acrobates. »

« Que pensez-vous du changement des reines dans chaque ruche tous les ans, par l'apiculteur, comme le recommandent plusieurs novateurs dernièrement ? » « C'est encore une fantaisie. Les reines pondent vigoureusement, en moyenne, pendant au moins deux ans. Quelques apiculteurs affirment même avoir des reines qui se sont montrées plus fécondes la deuxième année que la première. Je ne remplace jamais une reine par une autre, à moins qu'elle ne se montre positivement inféconde, c'est-à-dire qu'elle ne puisse entretenir sa ruche suffisamment pourvue de couvain. Dans ce cas, il est de mauvaise apiculture de la garder. Mais quant aux reines prolifiques qui nous donnent pleine satisfaction, nous en laissons le remplacement à la colonie elle-même, dont les ouvrières montrent généralement assez de tact pour s'occuper de suppléer à la vieille reine avant que nous ayons pu nous apercevoir qu'elle périclite. Cependant, quand un apiculteur n'a que quelques ruches, situées à côté de son habitation, il peut leur consacrer plus de temps que nous ne le faisons ici. Les méthodes les plus courtes sont pour nous les plus profitables. »

Je ne trouvai rien à redire à tout ceci, car c'est aussi mon choix d'employer les méthodes les plus économiques, et celui qui contrôle plusieurs ruchers, placés à distance les uns des autres, s'occupera rarement de remplacer de bonnes reines avant deux ans au moins.

« Avez-vous à souffrir de la loque ? » « Non, pas personnellement depuis nombre d'années. Pour la loque, comme pour les insectes qui attaquent les vergers, pour tout ce qui est nuisible en apiculture ou en horticulture, la Californie a des lois rigides, lois qui sont exécutées de par la volonté du plus grand nombre. Voyez nos oranges. En trouvez-vous jamais de défectueuses ? Nos pêches et nos prunes sont rarement véreuses. Cela vient de ce qu'on force nos horticulteurs à employer les insecticides, les fungicides à dates fixes. Si un verger

est négligé passé un certain temps par son propriétaire, l'Etat fait soigner son verger à ses frais et le met à l'amende. Il en est de même pour l'apiculture. Nous avons des inspecteurs de loque, qui, à la moindre plainte recue d'une localité, examinent les ruchers et forcent le traitement des ruches loqueuses. Aussi on se débarrasse de la loque assez rapidement. C'est indispensable. Vous avez vu quelle quantité de ruches se trouvent dans nos montagnes. Si nous n'avions pas de règlements, il y aurait toujours des paresseux qui entretiendraient la maladie dans le voisinage par leur incurie. C'est justement parce que l'apiculture réussit facilement ici qu'il faut redoubler de vigilance et vous trouverez toujours plus de loque dans les endroits les plus favorables à l'apiculture que dans ceux où, comme chez vous, bien des ruchers sont entièrement détruits par les hivers rigoureux ou les récoltes nulles. »

Chose curieuse, le mal de mai existe en Californie aussi bien qu'en Europe. D'après notre hôte, il est causé par l'usage de vieux miel, en avril-mai. Ce vieux miel, devenu aqueux par l'humidité, cause une maladie des intestins chez certaines abeilles adultes et la maladie devient épidémique. Bien des apiculteurs ont cru en trouver la cause dans le miel de certains arbres, comme l'acacia, mais cette assertion ne peut tenir devant le fait que le mal de mai existe à l'ouverture du printemps dans nombre de pays différents où la flore est entièrement différente. Voilà encore une question à étudier et à résoudre.

Il me faut couper à court le reste de notre voyage. Après quinze jours passés chez des amis intimes, à Santa-Barbara, une des stations hivernales de l'aristocratie de la finance américaine, parmi les fleurs et les fruits des pays privilégiés où la gelée est inconnue, quatre jours à Pasadena, une des plus jolies villes du monde entier qui touche à Los Angeles, nous reprimés le chemin de fer, pour traverser le désert de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, quarante-huit heures de chaleur et de poussière, mais avec une interruption bien intéressante d'une journée au Grand Canyon de l'Arizona, une crevasse de cinq mille pieds de profondeur et de vingt kilomètres de largeur à son sommet, au fond de laquelle coule la rivière Colorado. Trois jours plus tard nous étions de retour à la maison, aussi heureux de rentrer chez nous que nous l'avions été de commencer ce long voyage, accompli sans accident, malgré la mauvaise réputation de sécurité de nos chemins de fer du Grand Ouest, auxquels d'ailleurs il nous faut reconnaître le confortable de leur installation, car les wagons-lits (*sleepers*) et les wagons-restaurants (*diners*) suppléent à toutes les demandes de la civilisation moderne, même au milieu des plus arides déserts.

C.-P. DADANT.

### LA CIRE (Suite.)<sup>(1)</sup>.

Parlant de la peinture au minium, Pline dit que la meilleure manière de l'employer est d'abord : « sécher le mur, puis appliquer avec un pinceau de la cire punique chaude mélangée avec de l'huile, après quoi ce vernis doit être chauffé par une application de noix de galle rougies au feu jusqu'à ce que le vernis rende complètement son humidité. Ceci fait on l'égalise avec des rouleaux en cire, puis on le polit avec des linges de fil jusqu'à ce qu'il brille comme du marbre poli. »

Pline dit aussi que de son temps on ne faisait usage que de deux méthodes de peinture à l'encaustique ou en cire sur ivoire avec le cestrum ou burin à graver, mais on sait que lorsque cet art se fut étendu à la peinture des vaisseaux de guerre on adopta une troisième méthode, celle de mélanger les couleurs à la cire et de les étendre à chaud avec un pinceau.

On assure que cette peinture sur les vaisseaux n'était altérée ni par le soleil, ni par l'eau salée, ni par le vent. Il est certain que cette manière de peindre a résisté à l'injure du temps et des éléments, car les vastes peintures murales des maisons patriciennes d'Herculaneum et de Pompéi sont encore visibles après plus de dix-huit siècles et témoignent de l'admirable conservation de ces couleurs.

Le frontispice (pl. I.) est un bon spécimen du genre de ces peintures.

La cire d'abeilles fut de tous temps employée par les magiciens et les sorcières pour aider à leurs sortilèges et ils furent souvent de ce fait accusés de criminelles intentions. Quand ils désiraient jeter un sort sur quelqu'un ils faisaient une image de cire représentant la victime et l'entouraient avec trois (le nombre fatidique) fils de couleurs différentes, chaque fil ayant trois nœuds. On perçait ensuite avec des aiguilles l'image en plusieurs endroits, quelquefois sur toute sa surface, puis on l'exposait dans les rues d'Athènes dans la persuasion que la personne sur qui le sort avait été jeté devait ressentir dans les parties de son corps les mêmes souffrances que l'effigie aurait ressenties si elle avait été vivante.

On le faisait parfois pour obtenir une faveur, mais la vengeance était plus souvent le but de ces procédés cabalistiques ; si la victime ne succombait pas à la frayeur la sorcière se servait du poison pour arriver à ses fins. Pour ces envoûtements il était très important que la reproduction des traits de la personne visée fût aussi ressemblante que possible. Si on plantait les aiguilles dans le cœur ou dans

(1) Voir page 51.

la tête de la figurine, la personne envoûtée devait mourir et cela lui arrivait probablement quelquefois par pure frayeur ou par superstition.

Chez les anciens Egyptiens les magiciens se servaient des figures de cire en miniature pour divers complots. Un papyrus du temps de Ramsès III nous raconte qu'un certain conspirateur avait modelé lui-même en cire les figures de certaines personnes et les avait rendues magiques par des incantations dans le but de gagner la faveur des femmes du harem de Pharaon.

Les magiciens grecs faisaient aussi usage de figures de cire et de miel prétendant par leur moyen annoncer les événements et prédire la mort, et parfois la croyance à leur pouvoir magique et la frayeur parvenaient à amener un résultat fatal.

Les Romains se servaient aussi de ces figurines, on le voit dans une des élégies d'Ovide où il se plaint d'être sous la maligne influence d'une statue de cire rouge faite à son image et portant son nom.

Bien des siècles plus tard, l'historien français Méreraï parle de la criminelle incantation de Charles de Valois révélée par un document daté de 1564, racontant qu'on avait fait une effigie de cire à la ressemblance du roi malade, couché sur un lit ; cela dans l'intention de faire mourir le roi d'une mort lente en plaçant l'image de cire près du feu. A mesure que l'effigie se fondrait la vie du roi devait s'éteindre peu à peu jusqu'à ce que la mort survint.

Au chapitre de ses *Lois*, Platon parlant d'empoisonnements et de sorcellerie dit : « Quand des hommes ont l'esprit frappé par la vue d'images de cire fixées à leurs portes ou au croisement de trois chemins, ou sur le tombeau de leurs parents, il est inutile d'essayer de leur persuader qu'ils doivent mépriser ces sortes de choses desquelles ils n'ont aucune connaissance positive. »

Platon explique ensuite comment il faut punir ceux qui s'adonnent aux empoisonnements et à la sorcellerie, et conclut en disant : « Mais si l'homme qui nuit à autrui par des pratiques de magie, des sortilèges ou des incantations est prophète ou divin, et qu'il soit condamné comme sorcier, ainsi que dans le cas précédent, la cour fixera son amende ou sa peine. »

L'art de la magie et son application aux images de cire s'étendit jusque dans l'ouest. On raconte que le roi d'Ecosse Duff, offrant des signes de déperissement, ses conseillers pensèrent que la magie en était la cause ; après avoir fait des recherches et une enquête ils découvrirent une vieille femme, qu'ils accusèrent d'avoir attaché à une broche une figurine en cire du roi et de l'avoir fait tourner devant le feu.

Soumise à la question elle confessa qu'elle avait eu l'intention de

faire mourir le roi, ce qui devait arriver peu de jours après. La sorcière fut brûlée vive en même temps que son image de cire et le roi se guérit, dit-on.

Anciennement on appelait *ceromancie* les prédictions obtenues au moyen de cire liquide tombant goutte à goutte dans l'eau froide ; les différentes formes que prenaient les gouttes de cire en se solidifiant décidaient si le présage était favorable ou non. Les Turcs se servaient de la magie pour découvrir l'auteur d'un crime ; ils récitaient des phrases mystérieuses pendant que la cire fondait sur un feu doux ; la forme que prenait la cire fondue de cette manière devait infailliblement faire découvrir le nom du criminel et sa retraite.

Dans d'autres pays on plaçait une bougie allumée dans un panier flottant sur l'eau près de l'endroit où l'on supposait qu'une personne s'était noyée, la bougie devait s'arrêter au-dessus du corps.

Un des plus anciens usages de la cire et sans contredit le plus important fut de donner de la lumière surtout dans les maisons des riches. La chandelle primitive appelée *cereus* était simplement une mèche formée de moelle de jonc et trempée dans la cire fondu. Un spécimen de cette chandelle avec le chandelier appartenant à l'auteur est reproduit fig. 7, pl IV. Il pouvait servir pour une chandelle plus grande et plus coûteuse en usage à certaines occasions.

Plus tard les bougies furent remplacées par des lampes à huile, mais elles servaient encore dans les grandes fêtes.

De grands cierges plantés dans de riches candélabres en bronze ou en métaux précieux étaient le mode préféré d'éclairage des princes, bien qu'il fût regardé comme très luxueux.

Le premier exemple d'éclairage public remonte au commencement du IV<sup>e</sup> siècle, lorsque l'empereur Constantin ordonna d'illuminer toute la ville de Constantinople la veille de Noël au moyen de lampes et de bougies.

Dès les temps les plus anciens les cierges furent associés aux cérémonies religieuses. Suivant les rites institués par Zoroastre, les païens brûlaient des cierges dans leur culte au dieu Soleil. Ce qu'on faisait en grand en certaines occasions pour l'adoration du soleil, se répétait en petit dans les actes d'adoration individuelle aux différents dieux en allumant des lampes et des cierges devant les divinités favorites. Dans la Rome païenne la même coutume existait et dans les processions les cierges étaient nombreux. Ils étaient aussi en usage dans la célébration des mystères d'Eleusis qui avaient lieu en Attique en l'honneur de Cérès et en reconnaissance de ses faveurs.

L'unanimité avec laquelle les différents peuples païens se sont

accordés pour se servir des cierges dans les rites sacrés ferait supposer que cet accord provient de quelque influence occulte.

A Ceylan on considère les cierges comme une chose indispensable au culte et les dévots doivent en mettre devant l'image de Bouddha.

Dans toutes les principales fêtes de Saturne, Bacchus et Cérès on faisait un grand usage de flambeaux et de guirlandes en cire.

Un papyrus de Ramsès III nous apprend que les payements faits par le trésor royal du fonds des sacrifices étaient les suivants :

331,702 jarres d'encens, miel et huile.

3100 teben (mesure égyptienne) de cire.

1,933.766 jarres d'encens, miel, graisse, huile, etc., etc.

Les premiers chrétiens qui pendant un temps ne se réunissaient que dans les catacombes, firent usage de cette méthode d'éclairage, et lorsqu'ils eurent la possibilité de construire des églises, ils trouvèrent leurs édifices religieux si obscurs qu'ils furent obligés de se servir de cierges pour s'éclairer. Ce ne fut que vers le IV<sup>e</sup> siècle que les lumières commencèrent à être employées dans un but rituel ou symbolique et plus tard les églises de Rome et d'Orient commencèrent à faire usage de cierges dans le jour ; dès lors la consommation de la cire augmenta graduellement.

Depuis Constantin l'usage des lumières aux cortèges des funérailles devint habituel ainsi que l'habitude de placer des cierges allumés autour du corps avant l'enterrement ou la crémation.

Dans la ville de Fez à l'anniversaire de la naissance de Mahomet, « les écoliers célébraient une fête, chacun portant une torche allumée dont quelques-unes étaient très curieusement faites et ornées tout autour de fruits en cire ; allumées de très bonne heure le matin elles brûlaient jusqu'au soleil levant, moment où la solennité cessait. Ces fêtes étaient très profitables aux maîtres d'école, car ils vendaient plus de cent ducats les restes de cire qui découlaient des torches. »

Autrefois les prêtres avaient l'habitude de distribuer au peuple les restes des cierges pascals qui étaient brûlés, comme préservatif de malheur par ceux qui les recevaient dans leurs maisons et sur leurs terres. De cette coutume est l'origine des *Agnus Dei*, sorte de gâteaux de cire sur lequel était imprimée l'image d'un agneau auréolé portant une croix ou un étendard. Ces médaillons sont encore en usage dans l'église de Rome et sont bénits par le pape le premier dimanche après la fête de Pâques suivant sa consécration et ensuite tous les sept ans.

Dans son *Encyclopédie des antiquités*, T. D. Fosbrook nous dit qu'au moyen âge les bougies n'étaient pas fabriquées par des artisans mais par les moines et les serviteurs de la noblesse. On trouve une illustration de cette coutume dans les *Annales d'Asser* qui nous

renseignent sur la manière dont le roi Alfred dirigeait la fabrication de ses cierges. « Il chargeait son chapelain de lui fournir de la cire, et la faisait peser. »

Lorsqu'elle atteignait le poids de 72 sous, son chapelain en faisait six bougies d'égale longueur et chacune marquée de 12 divisions. Chaque division indiquait le tiers d'une heure et en les brûlant l'une après l'autre elles duraient les vingt-quatre heures.

La Réformation diminua beaucoup le commerce de la cire car l'Eglise réformée abandonna l'usage des cierges dans le culte et l'apiculture souffrit grandement de ce fait.

La cire fut employée non seulement à la fabrication des cierges et des bougies mais aussi en grande quantité pour faire des fleurs et des fruits artificiels qui servaient à orner les appartements, les fleurs artificielles en étoffe étant alors inconnues. C'était à Rome et à Alexandrie que la fabrication des fleurs et des fruits en cire était la plus parfaite. Varron vante l'habileté du Romain Posis, ouvrier en cire qui faisait des pommes et des grappes de raisins si naturelles qu'il était impossible de voir aucune différence avec les véritables,

L'historien Lampridius raconte que Héliogabale servait à ses hôtes des imitations en cire de tous les mets qu'il mangeait lui-même.

Dans les très anciens temps on se servait quelquefois de la cire pour représenter les ancêtres ; on gardait ces figurines dans les maisons afin de les produire dans certaines cérémonies importantes. On faisait aussi pour les sacrifices des images d'animaux pour les personnes trop pauvres pour acheter des bêtes vivantes. Outre ces curieuses coutumes, on nous raconte qu'à la fête d'Adonis les femmes plaçaient des fruits et des animaux en cire autour du catafalque sur lequel était la statue du dieu qu'on représentait aussi en figurines qui étaient en même temps exposées à la vue du peuple.

Au temps du paganisme les images votives en cire étaient très nombreuses dans les temples ; celles qui revêtaient la forme de figures devinrent en usage dans l'Eglise catholique. Elles furent si nombreuses en Italie que les murs de l'église de l'Annonciation à Florence en étaient complètement couverts.

L'habitude de brûler des cierges devant la madone ou les saints pour se les rendre favorables, s'est continuée du moyen âge jusqu'à nos jours. Les personnes pieuses croyaient fermement que leurs désirs seraient accomplis grâce à l'intervention des images de cire et adoptèrent cette forme d'actions de grâces pour les bénédictions qu'elles attendaient.

En Allemagne et dans d'autres contrées, on représentait en cire la partie malade dont on désirait la guérison et on la plaçait dans l'église avec la persuasion de l'obtenir ainsi.

De nos jours encore on voit dans les chapelles et sur les autels des lieux de pèlerinage, des mains, des pieds, des bras ou d'autres parties du corps en miniature représentés en cire.

Les cierges destinés à être placés sur l'autel pendant la messe devaient être faits de cire pure, ceux de suif ou d'autres substances étaient employés seulement pour l'éclairage.

Certaines propriétés médicinales de la cire furent reconnues dès les temps les plus anciens ; les pharmaciens grecs et romains lui attribuaient des vertus hypothétiques et faisaient leur profit aux dépens des patients crédules.

Pline nous dit que : « toute espèce de cire est émolliente, réchauffante et contribue à la formation de nouvelles chairs ; la cire fraîche est la meilleure. On la donne en bouillon aux personnes atteintes de dysenterie et les rayons eux mêmes sont quelquefois employés dans un potage d'épeautre grillé. »

(*A suivre.*)

---

### LE MIEL EN SECTIONS

---

Nous voici au début d'une saison apicole et la question se pose probablement ainsi pour bien des apiculteurs : qu'allons-nous faire produire à nos butineuses ? miel coulé ou miel en sections ? Examions, si vous le voulez bien, lequel de ces produits est le plus rémunérateur.

Les sections bien garnies de miel blanc et parfaitement operculé peuvent et doivent se vendre à un prix plus élevé que le miel coulé, me direz-vous ! Parfaitement,... à la condition toutefois de trouver l'acheteur ; et si vous ne les vendez pas, qu'en ferez-vous ?

A la rigueur, vous pourrez suivre l'exemple de cet épicer auquel j'avais vendu de magnifiques sections et qui m'avouait que, ne les ayant pas vendues, il les avait à peu près toutes mangées ; malheureusement mon épicer ne s'étant pas trouvé le même appétit la saison suivante, ne m'en reprit pas.

C'est pour cela que, sans vouloir en aucune façon enlever de la valeur au rapport excellent de M. Bretagne à la séance de Fribourg en 1908 sur ce sujet, je me permettrai d'adresser un garde-à-vous à ceux qui seraient tentés de faire la chose en grand. Il est évident que celui qui ne se contentera que d'une ou deux hausses à sections, par exemple, les écoulera facilement dans sa clientèle de détail et je conseillerai même à tout propriétaire d'un certain nombre de ruches de faire produire chaque année, si possible, quelques sections pour contenter la dite clientèle. Quant à faire cette production sur une

grande échelle, j'avoue que je n'oserais m'y lancer qu'en étant certain d'un *écoulement immédiat*. et cet écoulement, en tout cas pour mon compte personnel, ne me semble pas si facile. Il y a quelques années, je produisais passablement de sections, maintenant je m'en tiens au strict nécessaire.

Le milieu dans lequel se trouve l'apiculteur y est-il pour quelque chose ? c'est probable, et je n'ai pas la prétention de dire que ce qui ne se vend pas bien à Genève ne sera pas d'un placement plus facile ailleurs. Ici, en effet, le marché est souvent envahi en été par le miel en capots ou calottes en paille provenant des zones de la Haute-Savoie et du pays de Gex ; ce miel, par des franchises accordées aux habitants des dites zones (par quantité de 5 kg. pour la Haute-Savoie et de 500 kg. pour le pays de Gex), ne paie aucun droit de douane, tandis que ceux d'entre nous qui ont le malheur de posséder des ruchers dans les mêmes zones, doivent payer jusqu'à la dernière livre, parce que nous habitons en Suisse. N'est-ce pas que c'est juste ! Aussi je vous affirme bien que quand, devant le bureau de la douane, avec mon miel, j'y vais de mes fr. 40 par 100 kg. sur poids brut, équivalant à fr. 43 sur poids net et qu'un habitant de la zone passe le sien en même temps sans bourse délier, je maudis la douane, les douaniers... jusqu'au jour béni où les aviateurs nous permettront de passer en toute franchise de port et de douane.

Pardonnez-moi ce cri du cœur, ou plutôt cri de la bourse et revenons à nos sections. Ce miel en capots, qui est parfois fort appétissant, se vend à tous prix sur le marché. Quelques épiciers et même des particuliers en font une provision, malgré la perte qu'ils doivent éprouver en le détaillant et les sections plus chères sont dédaignées. Le prix de ces dernières, pour être rémunératrice, devrait être le double de celui du miel coulé, car une ruche ayant complètement construit et rempli une hausse à sections, aurait certainement donné deux hausses de miel coulé sur rayons déjà bâtis. De par son prix plus élevé, le miel en sections est un article de luxe et qui dit luxe dit vente incertaine.

Je disais plus haut, si vous ne le vendez pas, qu'en ferez-vous ? le garder pour l'année suivante ! Justement c'est ce qu'il ne faut pas ; le miel en rayons ne se conserve pas bien, il supporte mal le froid, les opercules se fendent, des gouttelettes de miel apparaissent et coulent le long du rayon ; de plus la cristallisation ne s'y produisant que partiellement, il se forme de petits morceaux ayant l'apparence de grains de sucre.

Il faudrait probablement le conserver dans un local chaud et de température égale et ce n'est pas à la portée de chacun ; il faut égale-

ment le mettre à l'abri de la fausse-teigne et le soufrer comme des rayons vides. (¹)

Dans la production du miel en sections une des plus grandes pertes est la quantité d'inachevées. Il suffit pour cela de peu de chose : ruche pas assez forte, essaimage ou arrêt subit de la récolte. Que de surprise réserve une hausse à sections une fois enlevée ! En apercevant le dessus qui semble bien construit, on se réjouit déjà tout en faisant son petit calcul intérieur : 36 sections à tant... ça fait tant... et l'on desserre. Malheur de malheur ! sur les 36 il y en a tout au plus une quinzaine d'entièrement operculées, le reste inachevé est invendable et n'a de valeur que comme miel coulé en les passant à l'extracteur.

Avec le miel coulé nous n'avons pas ces inconvénients, il est plus facile à produire surtout pour les novices ; il se conserve parfaitement pendant des années, son transport est aisé et sa vente assurée, à la condition de ne pas être toujours pressé de s'en débarrasser sitôt récolté et c'est bien souvent la faute des apiculteurs si les prix du miel fléchissent par trop quelquefois. Que de fois n'ai-je pas entendu dire à un collègue : « Je regrette bien d'avoir tout vendu, on m'offre maintenant un prix plus élevé ! »

Qu'on se souvienne que le plus sûr régulateur du prix des miels est une mauvaise année, il y en a eu, il y en aura encore et l'apiculteur prévoyant qui aura su garder une partie de la récolte d'une année d'abondance s'apercevra que c'est un capital placé à de bons intérêts.

Le but de ces lignes n'est pas de dire : ne faites jamais de miel en sections ! Je répète qu'à mon avis cette production n'est pas avantageuse si l'on n'est pas certain d'en avoir la vente assurée et à bon prix, mais qu'il est sage cependant d'en avoir quelques-unes ; à chacun de savoir quels sont les goûts de sa clientèle. Pour avoir du succès, il faut opérer avec méthode ; la première chose est le choix des colonies auxquelles nous allons faire construire les sections. Il faut absolument, pour cela, choisir les plus fortes ruches, celles qui, dès le début de la saison, montrent le plus d'activité. Inutile d'essayer avec des ruches médiocres. Tous les apiculteurs expérimentés connaissent la répugnance qu'ont souvent les abeilles pour monter dans les casiers à sections.

Avec nos grandes ruches, elles préfèrent quelquefois entasser le miel dans le corps de ruche plutôt que de monter dans le casier, donc au moment de placer celui-ci, la ruche doit regorger d'abeilles.

J'enlève parfois les rayons des bords et les remplace par les partitions, les abeilles montent plus vite ; l'inconvénient est qu'il y aura

(¹) ? (Le Réd.)

peu de provisions dans le bas et le sirop que l'on donnera plus tard ne vaudra jamais le bon miel pour l'hivernage.

Avant de placer le casier, visite minutieuse de la colonie pour s'assurer qu'il n'y a pas menace d'essaimage, car si ça arrive en pleine récolte... adieu veau, vache, cochon, couvée.

Un procédé qui m'a réussi maintes fois, mais qui ne peut se faire que dans une contrée mellifère et pendant une bonne récolte, c'est de placer d'abord une hausse ordinaire à demi-cadres bâties qui est vite occupée, puis avant même qu'elle soit pleine de miel, intercaler entre celle-ci et la ruche le casier à sections ; de cette manière, les abeilles sont forcées d'en prendre possession et la remplissent très rapidement.

Pour ce qui est de la pose des feuilles gaufrées, M. Bretagne l'a fort bien expliqué et cela a une grande importance pour la régularité des sections ; quant aux séparateurs, je n'en suis pas partisan, j'estime qu'on chicane suffisamment nos bestioles avec les 36 compartiments sans les embarrasser encore de ces paravents. Si les feuilles sont bien placées, le casier tenu horizontal quand on le porte, les sections peuvent être régulières.

Un dernier conseil : si tout laisse supposer que la récolte ne sera pas brillante ou que vos colonies ne soient pas assez fortes, placez simplement des hausses ordinaires à demi-cadres.

J. PAINTARD.

« Les Ruchettes », le 14 février 1909.

---

## SOUVENIR DE L'ÉTÉ 1908

---

Elle est déjà bien loin la saison des fleurs et des joyeux bourdonnements. La neige couvre la terre du traditionnel manteau d'hermine ; tout est calme au rucher, et il faut presque un acte de foi pour croire que dans ce morne silence règnent encore la vie, la jeunesse, la santé et l'abondance. Les abeilles me manquent, et pour retrouver un moment leur compagnie, je fais appel à mes souvenirs.

Qui a pu dire : Le souvenir est un photographe qui conserve tous ses clichés ? Je dirais, moi : qui efface peu à peu tous ses clichés. Ceux que je consulte en cet instant le sont déjà à moitié ; y trouverai-je encore quelque chose pour le *Bulletin* ? Essayons.

Je n'étais pas gai le printemps dernier en faisant la revue de mon rucher. Le miellat, laissé à tort comme provision d'hiver, avait provoqué dans plusieurs colonies la dysenterie ; les populations étaient, sauf quelques rares exceptions, bien affaiblies, et il s'en trouvait

même pour lesquelles tout espoir était perdu. Ces souvenirs-là sont douloureux ; je n'insiste pas.

Avec le mois de mai, splendide jusqu'au 23, l'espoir revint : les colonies se renforçaient à vue d'œil, et je pus en juin me procurer des essaims. L'un de ceux-ci, énorme, était double, c'est-à-dire formé de la réunion d'un essaim primaire et de l'essaim secondaire d'une autre ruche. Ce fut la vieille reine qui fut sacrifiée. Quelques jours après, la jeune reine restée maîtresse du terrain périssait dans les péripéties mystérieuses et tragiques de son voyage de noces. Il fallut la remplacer, et rendre pour cela une autre ruche orpheline. Mais enfin, tout alla bien, et les deux colonies n'attendent que l'été de 1909 pour faire leurs preuves.

Le 19 juin, je rencontrais, en sortant de l'école, un amateur de champignons qui me dit avoir vu dans la forêt un vieux tronc occupé par un essaim. Il s'offrait à m'y conduire, et nous voilà partis. C'était vrai : un de ces vieux sapins entaillés de trois côtés jusqu'au cœur pour la récolte de la poix, devait servir d'habitation à un très bel essaim, à juger par le mouvement qui se produisait à l'entrée. Oh ! pas une entrée réglementaire de 22 cm. sur 0,8 cm. mais quelque chose de tout primitif : un trou guère plus gros que le doigt dans le bois pourri ; qu'en faut-il davantage ? Je m'en allai, songeur, et revint dans l'après-midi, muni d'une scie passe-partout et d'un enfumoir. Les pauvres bêtes continuaient à travailler joyeusement, ne se doutant de rien. On n'aurait pas dit, à les voir si heureuses de se retrouver dans la condition des abeilles préhistoriques, qu'elles eussent jamais goûté du luxe et du confort de la vie civilisée. Cela me parut humiliant, d'autant plus que, dans leur mépris, elles feignaient de m'ignorer et ne m'honoraien pas même d'une piqûre. Enfin, suant à grosses gouttes, j'eus pratiqué dans le tronc ver moulu une ouverture suffisante pour y passer le bras, ce que, en cas pareil, on fait avec quelque précaution. Je pus me rendre compte que tout l'intérieur de l'arbre était évidé, et en repliant le bras, je pus promener délicatement ma main sur tout le groupe des abeilles, barbe encore compacte, de grosseur fort respectable. Un rayon commencé, que je pus détacher, renfermait du pollen et du miel mais point d'œufs : c'était donc un essaim secondaire, de date toute récente. L'affaire se simplifiait ; décidément les chances étaient de mon côté. Je reviendrai plus tard, mieux outillé ; j'agrandirai le trou ; j'étendrai un grand mouchoir au fond de l'arbre ; avec une brosse j'y ferai tomber l'essaim ;... il est à moi.

Par malheur, je n'y pus retourner le même soir, et mal m'en prit. J'aurais dû savoir, ou plutôt je savais, que deux de nos acharnés chasseurs battent la forêt 365 jours par an, avec leurs fusils pendant

l'époque de la chasse, sans armes en toute autre saison, se renseignant d'avance pour travailler à coup sûr dès que la défense est levée. Pas un lièvre, pas un écureuil, je crois, ne vient au monde dans la contrée sans qu'ils en soient informés. C'est dire que ce jour-là, les deux hommes tombèrent sur mon essaim, et virent le trou que j'avais fait. Ils étaient, par surcroît, tous deux possesseurs de ruches depuis trois mois et depuis quinze jours l'odeur du miel redoublait leur ardeur apicole. Eux n'y allèrent pas par quatre chemins : s'en aller chez le garde-forestier, acheter l'arbre, repartir avec haches, scies, etc., fut l'affaire d'une demi-heure. Le sapin tomba ; l'essaim fut aux trois quarts écrasé ; ce qui en resta fut rapporté en triomphe, et j'en fus, moi, pour mes peines, et mon dépit. C'est la seconde fois que je m'en vais en forêt préparer pour d'autres la capture d'un essaim ; je crois que ce sera la dernière.

Bientôt vint le moment de la récolte : les ruches s'étaient remontées ; l'extracteur marchait ; j'oubliai ma déconvenue. Mais voici bien une autre affaire :

Depuis quelques semaines, je voyais de temps en temps un frelon de belle taille voler aux abords de mon rucher. J'avais même constaté, non sans inquiétude qu'il avait élu domicile derrière la paroi, droit au-dessus de l'entrée de ma plus forte ruche, d'où je ne savais comment le dénicher. « Bah ! me dis-je enfin, ces bêtes sont mal à l'aise chez nous : on n'en voit presque jamais. Je le défie de faire ici rien qui vaille. »

Je me trompais : le néfaste animal éleva une famille, et une toute grande, si bien qu'à la fin de juillet je pus voir que mes frelons ne se pourvoyaient plus, pour les besoins de leur cuisine, ailleurs que parmi les abeilles de la ruche qui les tenait si bien au chaud.

Mes gaillards se postaient au-dessus de l'entrée et jusqu'à sept à la fois ; d'un œil assuré ils mesuraient leur coup, happaient de leurs fortes mandibules une abeille au passage, et l'emportaient pour la mettre en pièces et la sucer à leur aise. Je visitai à fond la ruche ainsi maltraitée, et la trouvai déjà bien affaiblie ; elle serait perdue bientôt si l'on ne mettait pas fin à ce brigandage. Mais ces frelons m'inspiraient un singulier respect, et les récits terrifiants qu'on m'avait faits à leur sujet dans mon enfance me trottaient par la tête. Je me souvenais, on me l'avait dit souvent, qu'il en faut sept pour tuer un cheval, et cette notion, dans sa précision mathématique, n'avait rien de rassurant pour moi, qui me sentais devant les frelons bien moins qu'un cheval. Le salut me vint d'un frère, à qui le ciel a donné, je l'en bénis, un goût prononcé pour l'entomologie. Il convoitait mes frelons et leur nid, que je lui donnais de grand cœur ; mais il n'avait pas hâte d'enrichir ses collections. Armé d'un de ses flacons

empoisonnés, je commençai timidement la chasse et attrapai sans peine quelques-unes de ces mauvaises bêtes, que je trouvais de moins en moins redoutables. Enfin, m'hardissant tout à fait, toujours mon bocal en main, je capturai dans un après-midi plus de cent vingt frelons. Ayant enlevé une planche, je mis le nid à découvert et le trouvai presque dépeuplé, mais non pas de larves, car cela grouillait. Ces bêtes hideuses se tordaient sans cesse dans tous les sens, ouvrant de larges bouches affamées, réclamant la pâture qui jusque-là n'avait jamais manqué.

Un à un j'enlevai les gâteaux, et eus le bonheur de prendre la reine, énorme et sans doute toute gonflée d'œufs. Alors seulement je respirai à l'aise. Je resserrai ma ruche, la nourris pour stimuler la ponte : elle était sauvée.

En écrivant ces lignes, j'ai revécu ces instants remplis d'impressions si diverses et si vives ; j'ai senti sur mes tempes les chauds rayons de l'été ; et maintenant, en jetant un regard du côté de ma fenêtre, je vois à travers les doubles vitres le grand tapis de neige ; une pluie froide se met à tomber ; mon poêle ronfle paresseusement : décidément nous sommes en décembre. Mais valait-il bien la peine d'écrire tout cela ?

E. FARRON.

---

### LA PONTE DU PRINTEMPS

---

La ponte du printemps est la plus importante de l'année. Elle commence vers la mi janvier par le dépôt de quelques œufs au centre du groupe hivernant, à l'endroit le plus chaud, puis, va augmentant peu à peu, jusqu'à ce qu'une bonne reine arrive à pondre 2000, 2500 et même 3000 œufs en 24 heures, et cela pendant plusieurs semaines consécutives.

Cette ponte atteint son apogée au moment où la grande récolte commence, puis elle se ralentit petit à petit, à mesure que les fleurs diminuent en nombre et que la récolte du nectar se fait plus minime. Elle cesse même complètement vers la fin de juillet, dans nos contrées, pour recommencer en août, septembre, sur une plus petite échelle. C'est naturellement de la fécondité de la reine que dépendent le développement et la prospérité de la colonie, comme aussi la récolte de miel que l'apiculteur peut espérer en récompense de son travail. Il y a bien quelques exceptions à cette règle ; quand, par exemple, un gel tardif, ou un autre phénomène naturel, tarissent les sources mellifères ; ce qui oblige parfois à nourrir les insectes. Le cas est rare, il est à signaler cependant, car il s'est présenté deux

ou trois fois depuis que je m'occupe des abeilles. L'apiculteur entendu et soucieux de ses intérêts, veillera à ce que la reine de chaque ruchée ne soit pas entravée dans sa ponte, qu'elle ait toujours suffisamment d'espace pour y satisfaire et surtout il s'arrangera à ce que les vivres ne fassent pas défaut. On a vu des ruchées arrêtées dans leur développement parce que la mère manquait de place pour pondre ; mais on en a vu plus souvent où cet arrêt était dû au manque de provisions. Tous les apiculteurs savent que la reine est nourrie en proportion des réserves que les abeilles ont à leur disposition. Si elles prévoient la disette, le rationnement arrive, puis la mort. La reine reste la dernière survivante de l'agglomération parce que ses filles lui fournissent à manger tant qu'il res'e quelque chose dans les cellules et dans leur estomac. Lorsque la mère est nourrie parcimonieusement, sa ponte se ralentit aussitôt. Il y a encore certains facteurs qui peuvent aider à la reine à accomplir une ponte normale, outre la fécondité et l'abondance.

Ce sont : 1<sup>o</sup> l'espace ; 2<sup>o</sup> la chaleur ; 3<sup>o</sup> la sécurité.

L'espace mis à la disposition de la pondeuse est ordinairement suffisant dans nos grandes ruches à rayons mobiles ; il ne l'était pas dans les ruches de paille. Mais il peut arriver, par la faute de l'apiculteur, que cet espace se trouve insuffisant si la colonie a hiverné sur un nombre restreint de rayons et qu'il n'en ajoute pas en temps voulu. Il peut encore ne pas l'être si les rayons contiennent un trop grand nombre de cellules de mâles et pas assez de petites cellules. Je sais bien que pour encourager la reine à pondre des œufs fécondés dans les grandes cellules, les ouvrières rétrécissent les entrées de celles-ci ; mais il y a cependant ralentissement de la ponte et partant, retard dans le développement de la colonie.

La chaleur est indispensable pour que la reine ponde normalement et régulièrement. J'entends par là une chaleur régulière et continue.

Elle est encore plus nécessaire au moment de la grande ponte de la mère que durant l'hiver. Le cas s'est présenté où les abeilles ont abandonné le couvain, pour se grouper de nouveau, comme pendant l'hivernage, un abaissement subit de la température les y contraignant. L'apiculteur doit prévoir le cas, il peut parer, en partie, à ces surprises désagréables, en donnant aux insectes des habitations bien confectionnées et à parois assez épaisses pour que les variations atmosphériques ne puissent se faire sentir à l'intérieur. Il doit, en outre, rejeter toute couverture imperméable, donner la préférence aux matières conservant la chaleur tout en laissant échapper l'humidité.

Le sentiment de sécurité est nécessaire aussi bien aux reines qui

ont à déposer, dans les cellules, les éléments d'où sortiront de nouvelles générations, qu'aux ouvrières chargées d'amener ces embryons à chef. Il m'est arrivé, une fois, de voir une ruche désertée totalement, malgré le couvain et les vivres qui auraient dû retenir les abeilles et cela, simplement parce que les insectes ne jouissaient plus de la sécurité dont ils ont besoin.

Voici le cas : En 1885, un voisin me dit qu'une de ses ruches venait d'être complètement abandonnée par les abeilles. Il l'avait visitée à plusieurs reprises les jours précédents ; la ponte était régulière et il y avait suffisamment de vivres. Je ne pouvais donc attribuer qu'à l'insécurité ce départ en masse, et je fus encore fortifié dans cette pensée lorsque j'appris que la ruche avait en outre été déplacée à plusieurs reprises parce qu'on avait procédé à la réfection de son support. Cette désertion du printemps a été plusieurs fois signalée pour cause de manque de vivres.

Une colonie transvasée d'une ruche de paille dans une ruche à rayons mobiles, verra sa reine ne remplir qu'une certaine quantité des cellules mises à sa disposition. Ayant toujours dû, faute d'espace, restreindre sa ponte, elle ne peut, d'un instant à l'autre, remplir entièrement de ses œufs la place dont on l'a gratifiée. Il lui faut un certain temps pour apprendre à pondre davantage.

Il y a en outre des reines plus prolifiques les unes que les autres. Quelques-unes sont médiocres pour des raisons qui nous échappent, ou bien parce qu'elles n'ont pas assez de nourriture et d'abeilles autour d'elles pour entretenir la chaleur. D'autres, au contraire, sont toujours fécondes, prospèrent partout et en dépit de tout. Il faudra propager la descendance de ces dernières mères ; on s'en trouvera bien. Qu'on me permette de citer deux exemples à l'appui de ce que j'avance.

Il y a quelque quinze ans, un ami me fit cadeau d'un essaim sorti d'une ruche de paille qui ne lui avait jamais rien donné. L'essaim, logé dans une ruche moderne, fut soigné comme il devait l'être. Eh bien, depuis ce moment-là, bien qu'il ait renouvelé sa reine trois ou quatre fois, bien qu'il ait été plusieurs fois secouru par un apport de miel et de couvain, il ne m'a jamais rien produit. Il est encore là, végétant, se développant toujours trop tard et n'existant que parce qu'il intéresse ma curiosité, comme expérience ; mais ma patience est lassée, cette colonie sera démontée au printemps.

Une autre ruche, par contre, datant de la même époque, et provenant d'une excellente souche, logée en ruche Dadant, type à 13 cadres, a toujours été excellente, populeuse et active, me donnant ordinairement la plus forte récolte du rucher. Elle m'a fourni de nombreux essaims et elle a élevé une quantité de reines, et toujours,

j'ai été satisfait des uns comme des autres. En ce moment, j'ai encore quelques nucléus qui en proviennent et qui me donneront, je n'en doute pas, d'excellentes ruchées.

Tenez donc, autant que possible, vos ruches à l'abri des trop brusques variations de température. Supprimez sans pitié toute reine médiocre. N'élevez que des mères provenant d'excellentes souches et renouvez-les tous les trois ou quatre ans, au plus tard. Si, avec cela, vous assurez à vos abeilles des vivres abondants, si vous augmentez peu à peu l'espace pour que ni la reine, ni les abeilles ne soient gênées, vous aurez, dans la mesure du possible, contribué à la prospérité de vos ruchées. Laissez à la nature le soin de faire le reste.

Dr V.

---

## CORRESPONDANCE

---

Aigle (Vaud), 15 janvier 1909.

Monsieur,

En m'occupant d'apiculture, j'ai pu constater que les apiculteurs comme les cultivateurs, aussi bien dans le canton de Vaud que du Valais, confondaient la luzerne avec l'esparcette ou sainfoin, erreur qui peut être préjudiciable aux uns comme aux autres.

Je crois rendre service en vous signalant le fait afin que vous le fassiez connaître aux lecteurs de votre *Bulletin*, si vous le croyez utile.

M. Ed. Bertrand, grand apiculteur, dont on ne peut contester la connaissance des plantes mellifères, en écrivant dans sa *Conduite du rucher*, page 2, 14<sup>e</sup> ligne, 7<sup>e</sup> édition « esparcette ou sainfoin » reconnaît bien par là que c'est une seule et même plante portant divers noms, d'autant plus qu'à la ligne 27 de la même page il parle de la luzerne.

M. Gréenon Joseph, régent à Champéry, avec lequel je faisais de l'apiculture, m'a confirmé que cette erreur de prendre la luzerne pour du sainfoin ou esparcette était connue en Suisse, en me disant qu'on l'avait fait observer aux élèves de l'Ecole normale pendant qu'il y était.

M. G. Bonnier, membre de l'Institut de France et professeur de botanique à la Sorbonne, écrit dans sa flore complète de France, éditée par la Librairie générale de l'enseignement, Paris, 3<sup>e</sup> édition, page 92, « onobrychis sativa-sainfoin cultivé, fleurs roses ou rouges, fleurit mai-août », page 74 « medicago sativa-luzerne cultivée, fleurs violettes ou bleuâtres, fleurit juin-octobre ».



L'esparcette ou sainfoin. *Onobrychis sativa*.

M. Bonnier, dans son *Cours complet d'apiculture nouvelle*, édité par Dupont, à Paris, donne, page 83, figure 81, sainfoin, page 84. premier renvoi, il écrit avec M. de Layens « sainfoin, appelé aussi esparcette ou bourgogne » et, ligne 13 de la même page : « la luzerne ne donne guère de miel que dans les deuxièmes coupes et souvent cette plante a très peu de nectar. »

Ce qui a mis le comble à mon étonnement a été de voir que les marchands de graines du canton de Vaud et du Valais ne connaissaient pas les graines et vendaient de la graine de luzerne pour du sainfoin.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Aug. d'AUBIGNY.

J'ai commencé l'apiculture avec M. de Layens, mon cousin, en 1871, et, continuant, je suis resté en relations avec lui et M. Bonnier.

Je retourne tous les ans, en avril, pour préparer mon rucher et, fin août ou septembre, pour récolter près Tours.

---

### CHRONIQUE GENEVOISE

---

Plus que deux ou trois semaines et la nature sortant enfin de sa léthargie permettra à nos prisonnières de se livrer aux quelques sorties consécutives qui sont le prélude de ce moment, tant désiré par l'apiculteur, où il pourra passer sa première inspection. A en juger par le crescendo, suivi du diminuendo, répondant aux légers coups frappés contre la paroi d'une ruche à laquelle est collée l'oreille, tout paraît en bon ordre, du moins au rucher fermé, le seul où nous nous soyons permis semblable incursion.

Pendant la deuxième quinzaine de février, une bise glaciale a refroidi la température au point de faire descendre le thermomètre à 12° centigrades au dessous de zéro. Pauvres petites, comme elles ont dû se serrer les unes contre les autres et, le cas échéant, se féliciter d'avoir eu, en automne, une mère prolifique et un propriétaire ayant horreur des colonies faibles. Que les conditions atmosphériques s'y prêtent et les dites sauront, lors de la récolte, prouver leur gratitude à ceux qui auront travaillé à leur assurer bon gîte et bonne table durant l'hiver.

Profitons de ce que le mot mère vient de se présenter incidemment pour exprimer l'étonnement que nous fait toujours éprouver la lecture d'ouvrages et d'articles de journaux désignant la femelle des abeilles sous le nom de reine. Qu'elle en ait le port, c'est possible ;

mais ne serait-il pas plus logique de lui donner le nom de mère indiquant la fonction qu'elle remplit de par la nature. Interrogeons un enfant ne possédant aucune notion d'apiculture et nous serons vite convaincus que cette dénomination de reine lui donne une fausse idée de ses attributions. Cela seul ne devrait-il pas suffire pour justifier cette manière de voir ?

La saison n'étant pas encore bien propice pour parler de nos petites pointues, nous en resterons sur cette proposition que nous aimerions voir être prise en considération.

Genève, le 12 mars 1909.

A. P.

---

### RÉPONSE A LA QUESTION I, PAGE 23

---

Cette question a été posée dans le *Bulletin* de janvier par un apiculteur tessinois. Si notre ami veut se donner un peu de peine, il verra qu'à partir du 20-25 juin les châtaigners fleurissent dans sa région (environs de Chiasso, sauf erreur ?), que ses abeilles rempliront leurs ruches de miel doux-amer à forte odeur, comme les fleurs du châtaigner. Vu son goût désagréable, ce miel est peu estimé, il est employé par ci par-là pour la fabrication des pains d'épice. Après la récolte du châtaigner il aura celle de la bruyère (très abondante au Tessin) et du blé noir ou sarasin. Ces trois sortes de miel, châtaigner, bruyère et sarasin, ont beaucoup d'amer et servent plutôt à constituer les vivres d'hiver des colonies.

Pour avoir du miel potable il convient donc d'extraire la première récolte avant le 20 juin.

E. R.

---

### CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

#### Un éboulement détruit plusieurs ruches.

Le 11 février dernier, vers cinq heures et demie du soir, une masse considérable de rochers s'est détachée des derniers contreforts du Jura, au-dessus de Neuveville, au bord du lac de Bienna. La plus grande partie des débris se sont arrêtés avant les vignes qui s'étendent entre la montagne et la ville. Cependant quelques blocs d'une grosseur respectable bondirent à travers les vignes et ne s'arrêtèrent que tout près des maisons. Un rucher d'une douzaine de colonies fut démolî. Le *Bund* estime à mille francs environ la perte occasionnée à l'apiculteur.

### L'apiculture en Abyssinie.

Riches et pauvres pratiquent l'apiculture en Abyssinie. On y trouve des ruches isolées suspendues dans les arbres et des ruchers de 50 colonies et plus. Les ruches sont des troncs d'arbre, des tuyaux de terre cuite ou des paniers.

Il y a aussi beaucoup d'abeilles sauvages. Les produits les plus renommés sont ceux des plateaux de Waag, de Laska et de Fedja. Le miel de ces régions est fourni surtout par une bruyère géante très mellifère.

La cire d'Abyssinie est de bonne qualité ; l'exportation se fait surtout par le port de Massaouah. Quant à l'exportation du miel, elle est nulle.

### Un nourrisseur patenté.

Un monsieur vient de prendre en Allemagne un brevet d'invention pour un nourrisseur qui est à peine une modification du nourrisseur Miller, inventé il y a longtemps déjà par le Dr Miller, universellement connu comme apiculteur et comme écrivain apicole plein de verve et d'humour. Le droit de fabrication est à céder.

### L'apiculture aux Etats-Unis.

C'est le titre d'une brochure publiée par le département de l'agriculture de Washington et due à la plume de M. E.-F. Phillips, apiculteur de la division d'entomologie de ce département. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette brochure. Pour aujourd'hui, nous en extrayons les renseignements suivants qui sont de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

Il y a aux Etats-Unis plus de 700,000 possesseurs d'abeilles, la plupart n'ayant que quelques colonies. La valeur moyenne de la récolte annuelle dépasse 100 millions de francs pour le miel et 10 millions pour la cire.

L'importation du miel et de la cire dépasse l'exportation, ce qui est contraire à l'opinion courante. Les principales contrées qui envoient aux Etats-Unis du miel et de la cire sont le Mexique, Cuba, Haïti et St Domingue.

### Le miel contient-il du radium ?

Un expérimentateur français, M. Alin Callas, avait placé dans une chambre noire, en face d'une plaque photographique, des éprouvettes remplies de miel. Après un mois environ, la plaque développée montra l'image des éprouvettes. M. Callas conclut de cette expérience à la radioactivité du miel.

Nous inclinons plutôt à croire, avec un correspondant du *Bund*, que les photographies sont dues à la fluorescence du verre et qu'elles se seraient produites même si les éprouvettes eussent été vides.

J. M.

---

### Récolte des céréales en Suisse en 1908.

#### *Estimation du Secrétariat suisse des paysans.*

La rentrée de 656 rapports sur les récoltes a permis au Secrétariat suisse des paysans d'estimer comme suit la récolte des céréales en Suisse en 1908 :

	Surface en culture ha.	Rendement. qm.
Froment . . .	43,000	950,000
Epeautre . . .	22,000	415,000
Seigle . . .	23,000	300,000
Méteil. . . .	5,000	100,000
Orge . . . .	5,000	90,000
Avoine . . . .	32,000	735,000
Maïs . . . .	1,500	45,000

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

**M. Bellot, Chaource, 10 février.** — Dans la première période de grands froids la mortalité dans les ruches était assez forte ; mais depuis elle a été faible, malgré la persistance du froid qui fort, heureusement, a été moins rigoureux que dans les derniers jours de décembre et les premiers jours de janvier. Nous avons de nouveau le dégel ; en nettoyant les tablettes de quelques ruches, j'ai constaté qu'il y avait déjà un peu de couvain dans quelques-unes. Espérons un printemps plus favorable que celui de 1908.

**M. Ad. Défago, Val d'Illiez, 26 février.** — Mes abeilles ont fait plusieurs sorties ces jours passés ; mais ces belles journées sont maintenant suivies de jours très froids ; le thermomètre descend jusqu'à 16° au-dessous de zéro

**M. Stahlé, Coffrane, 8 mars.** — Les abeilles ont fait quelques petites sorties ; il y a dans certaines ruches un peu de dysenterie, chez celles surtout dont les provisions n'ont pas été complétées par du sirop. J'ai quelques ruches mortes, je vous parlerai des causes dans ma prochaine lettre.

Le 25 février, mon thermomètre marquait -14° ; à La Chaux-de-Fonds, les journaux annoncent le même jour -12° !

**M. L. Bertuchoz, Saillon, le 28 février.** — La loque qui a infesté les deux ruches que possédait l'un de mes camarades en 1906 n'a pas fait de nouvelles victimes, malgré la proximité de mon petit rucher. Aussitôt que j'ai eu connaissance de la terrible maladie, que je n'ai pu découvrir dans aucune de mes ruches, je perdais la tête en employant toutes sortes de remèdes préventifs et même radicaux, puisque j'ai réussi à faire périr une colonie par l'addition de plu-

sieurs désinfectants ; soit acide formique, naphtaline, camphre et essence d'eucalyptus.

A l'avenir, je me bornerai par précaution à entretenir dans chaque ruche un petit morceau de naphtaline, et à nourrir à l'aide de l'acide formique, tant que je ne constaterai rien d'anormal.

Je possède deux systèmes de ruches, les Dadant types, qui me donnent toujours de bons résultats ; l'autre des Burki petits cadres, dont j'ai hiverné deux colonies en 1907. Elles étaient à bâtisse chaude. Résultat : mortes, malgré la double paroi, un bon calfeutrage en dessus, laissant passer l'humidité, et une grande quantité de miel de chaque côté du groupe d'abeilles pérées.

En 1908, je les transforme en bâtisse froide. Résultat : le même qu'en 1907 ; mortes entre des cadres pleins de miel.

Je les hivernerai dorénavant en cave où une température plus douce leur permettra de se transporter d'un cadre à l'autre.

Je vous ferai part de mes résultats à la fin du prochain hivernage.

*Feuilles gaufrées en cire pure d'abeilles.*

*Outilage complet pour l'apiculture.*

*Ruches et accessoires.*

*Bocaux en verre.*

## FABRIQUE DE BIDONS ET BOITES A MIEL

**DURAND Frères, Colombière, Nyon**

—→— TÉLÉPHONE —←—

Cire gaufrée à la presse Rietsche

**LA PRÉFÉRÉE DES ABEILLES**

Pureté garantie, ne s'effondrant pas, 90 dm<sup>2</sup> au kg., 5 fr. le kilo.  
Gaufrage à façon fr. 1.25 le kilo. Fonte épuration et gaufrage de vieux rayons à 2 fr. 50 le kg. produit.

—→— F. LAUBSCHER, Vullierens s/Morges. —←—

A VENDRE

quelques ruches Dadant-Blatt,

**avec belles colonies.**

S'adresser à M. ARNOLD DE SIEBENTHAL, apiculteur,  
à FONTANNEY sur Aigle.



Prix : 2 fr. 50. Franco : 3 fr.

## ATELIER MÉCANIQUE DE MENUISERIE

### Félicien ROMY

SORVILLIER. — Jura bernois

**A vendre :** Ruches « Dadant modifiées » ; exécution exacte et soignée, approuvée par les apiculteurs compétents.  
Prix fr. 25., complète, vernie, toiture tôle galvanisée.

## Pipes et voiles pour apiculteurs

**PIPES** avec tuyaux droits ou courbes, depuis fr. 1.50 à fr. 2.50.

**VOILES** en tulle noir, à larges trous, qualité spéciale fr. 1.—.

Envoi contre remboursement, par

**A. PAHUD**  
à Correvon (Vaud).

## Colonies d'abeilles carnioliennes

Je livre encore cette année des ruches originelles bâties avec constructions, couvain et miel pour 16 à 22 fr. par colonie prise ici. Je garantis les colonies saines et la bonne arrivée.

Il est recommandé de faire des commandes de bonne heure.

**G. Ernst Küsnacht,**  
au lac de Zurich.